



Kergloff

INFOS

Décembre 2009



LE MOT DU MAIRE



L'année 2009 est l'année du démarrage de la construction de la nouvelle mairie et de la poursuite des travaux de restauration de l'église.

Les travaux de la nouvelle mairie ont débuté en juin et nous espérons nous y installer en juin 2010.

La 3^{ème} tranche de l'église est terminée depuis juillet. Malgré tous nos efforts, la 4^{ème} tranche n'a pas encore démarré. Cette 4^{ème} tranche doit commencer le 4 janvier par la pose d'une protection extérieure au-dessus du chœur de l'église.

Concernant les travaux de voirie, nous avons réalisé le programme prévu pour l'année 2009 que nous avons complété par des travaux envisagés pour 2010. Ces travaux supplémentaires concernent la route qui va de Bel-Air à Trégoën, cette route ayant été fortement dégradée par le gel de l'hiver 2008-2009.

L'année 2009 est donc pour la commune de Kergloff une année d'investissements importants.

Vous trouverez dans ce bulletin une double page d'analyse budgétaire qui reprend sur la partie investissement, les efforts réalisés de 2000 à 2008 sur la commune de Kergloff en comparaison avec la strate des communes rurales du Poher et la strate nationale. Cette analyse vous montre aussi, par l'analyse de l'endettement, que la commune devra ralentir ses investissements après l'achèvement des travaux de la nouvelle mairie et de l'église. L'essentiel des investissements ayant été réalisé, même s'il y a toujours de nouveaux besoins, les années 2011 à 2015 ne devraient pas voir le démarrage de gros chantiers et devront être consacrées à réduire l'endettement de la collectivité.

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Les dates à retenir 2
- Un peu de civisme 3
- L'état civil 3
- L'analyse du budget 4, 5
- Les travaux 6, 7
- Les associations 8, 9, 10
- L'école 11
- Les tranches de vies 11, 12

Mes meilleurs vœux pour l'année 2010

Bloavez Mad

Pierrot Belléguic

DATES À RETENIR

La population est invitée aux vœux du maire le vendredi 8 janvier à 18h30 au Bonnet Rouge.

- | | |
|--|--|
| 5 janvier : concours de belote organisé par la FNACA | 17 juillet : théâtre des Abers |
| 8 janvier : vœux du maire à 18h30 | 12 septembre : fête communale |
| 24 janvier : bal du club du Temps Libre | 18 septembre : repas du CCAS |
| 30 janvier : loto du Comité des fêtes | 25 septembre : fête des 5 ans du Bonnet Rouge |
| 6 février : théâtre proposé par Avel Dro | 26 septembre : bal des anciens de l'AFN |
| 13 mars : fest noz des Danserien Bro Kerglov | 6 novembre : loto de l'USK |
| 20 mars : loto de l'Amicale Laique | 7 novembre : fest deiz du club du Temps Libre |
| 18 avril : fest deiz des Danserien Bro Kerglov | 20 novembre : repas de l'Amicale Laique |
| 12 juin : fête de l'école | 4 décembre : Téléthon. Fest noz inter associations |

LES CHIENS : LES MORSURES, LES CROTTES, LE BRUIT

De nombreuses plaintes arrivent en mairie concernant des problèmes avec les animaux et plus particulièrement avec les chiens. Aussi nous rappellerons ci-dessous les principales règles à respecter par tout propriétaire.

Tout chien peut mordre, que ce soit un caniche, un chien sans problème ou un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Aussi il est rappelé aux propriétaires qu'ils doivent tenir leurs animaux en laisse dès qu'ils sont en dehors de leur propriété, ils doivent aussi s'assurer qu'ils ne peuvent quitter la propriété de leur maître. Aucun chien ne doit se promener sans la présence de son maître. De plus tout chien mordeur doit aujourd'hui être déclaré en mairie. **En cas de morsure, la responsabilité du propriétaire est engagée.**

Lorsqu'un chien fait ses besoins sur la rue, sur les pelouses publiques, voir sur la pelouse des voisins, il est d'un bon usage (c'est même obligatoire) que les propriétaires ramassent les déjections de leur animal. Pour cela ils peuvent se munir de sachets en plastique lors de la promenade quotidienne de leur animal. En effet **les crottes de chiens empoisonnent la vie des habitants** et cela n'a jamais porté bonheur de marcher dedans. De plus lors de la tonte des pelouses, les crottes se retrouvent dans les bacs à pelouse, ce qui n'est pas très agréable pour les jardiniers.



Nous avons aussi des **plaintes contre des aboiements intempestifs** de certains animaux. Pour ceux là, il est demandé aux propriétaires d'utiliser les moyens techniques pour diminuer, voir supprimer la gêne pour le voisinage.

Avec nos amis les chiens, changeons nos habitudes, la vie sera plus agréable pour tout le monde.

HIRONDELLES

La protection juridique des hirondelles et des martinets : au-delà du droit, une démarche citoyenne !

C'est dans ou sur les maisons, les immeubles, les dépendances, les étables quand il en reste encore, qu'elles viennent nicher. Leur présence enrichit notre cadre de vie.

Malheureusement, pour certains, elles constituent une gêne en raison surtout des salissures qu'elles engendrent. La réalisation de certains travaux peut conduire également à la destruction de leurs nids. Pourtant toutes les espèces d'hirondelles, sans exception, des plus communes aux plus rares, sont protégées, et il en va de même pour nos martinets. Si les salissures vous dérangent, il est possible de placer une planchette sous le nid qui retiendra les saletés mais surtout ne détruisez pas le nid.



RESPECTONS LE TRAVAIL D'AUTRUI

Suite à des dégradations constatées dans une parcelle de maïs située près du terrain de football, la mairie demande à ce que les parcelles agricoles cultivées soient respectées et non considérées comme des terrains de jeu. Avis aux parents.

ETAT CIVIL 2009

Naissances

Lisa CORNEC née le 23 avril
Romane MOUZER née le 11 avril
Diane CADÉO CAMENEN née le 12 mai
Jean AHEBRICH FONTAINE né le 12 mai
Roxane BERTHÉLÉMÉ née le 17 juillet
Samuel GRIMAUD né le 7 août
Evan LE BRAS né le 28 août
Timéo CONAN né le 8 septembre

Neela LE CLECH née le 8 septembre
Aziliz SIMONET née le 20 septembre
Léa BRAULT née le 25 septembre
Lucas GUÉRIN né le 3 novembre
Shanice BRASSEUR née le 7 novembre
Raphaël GUILLOSSOU né le 5 décembre
Malone FORGET CADIOU né le 8 décembre

Décès

Marie Louise LE MAT née COTTON le 29 juin

Jean Louis LE BAIL le 4 juillet

Mariages

David BIZIEN et Hélène LE RAY le 30 mai

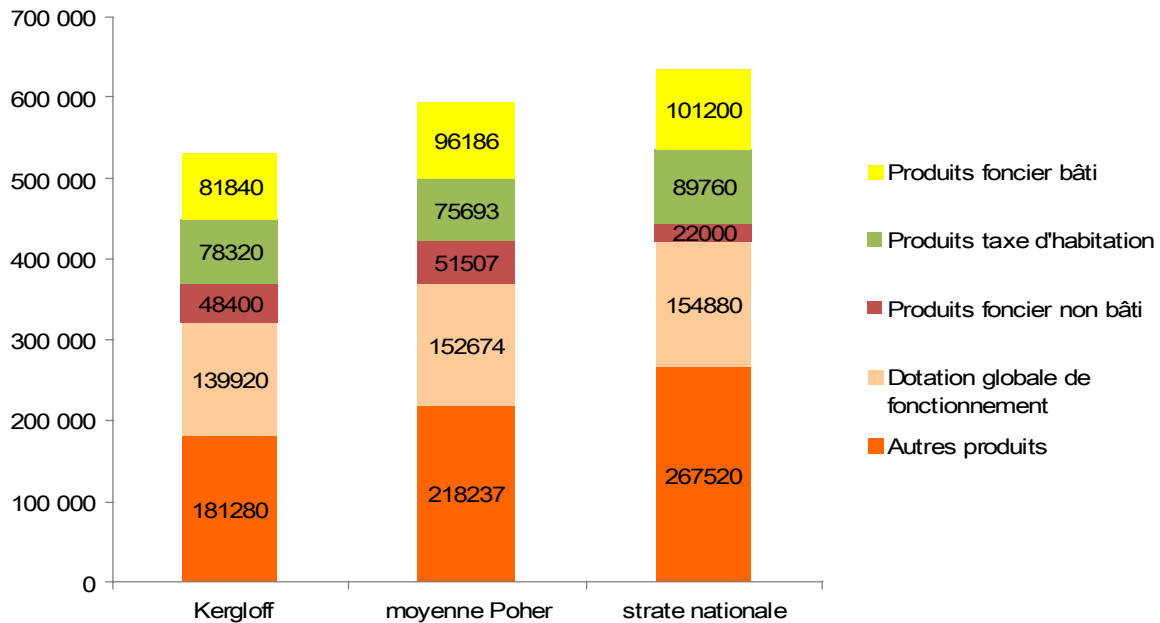
Erwan TROADEC et Roselyne LE NAOUR le 22 août

Jean-Jacques LE GUILLOU et Isabelle CADIOU le 26 décembre

ANALYSE COMPARATIVE DU BUDGET COMMUNAL

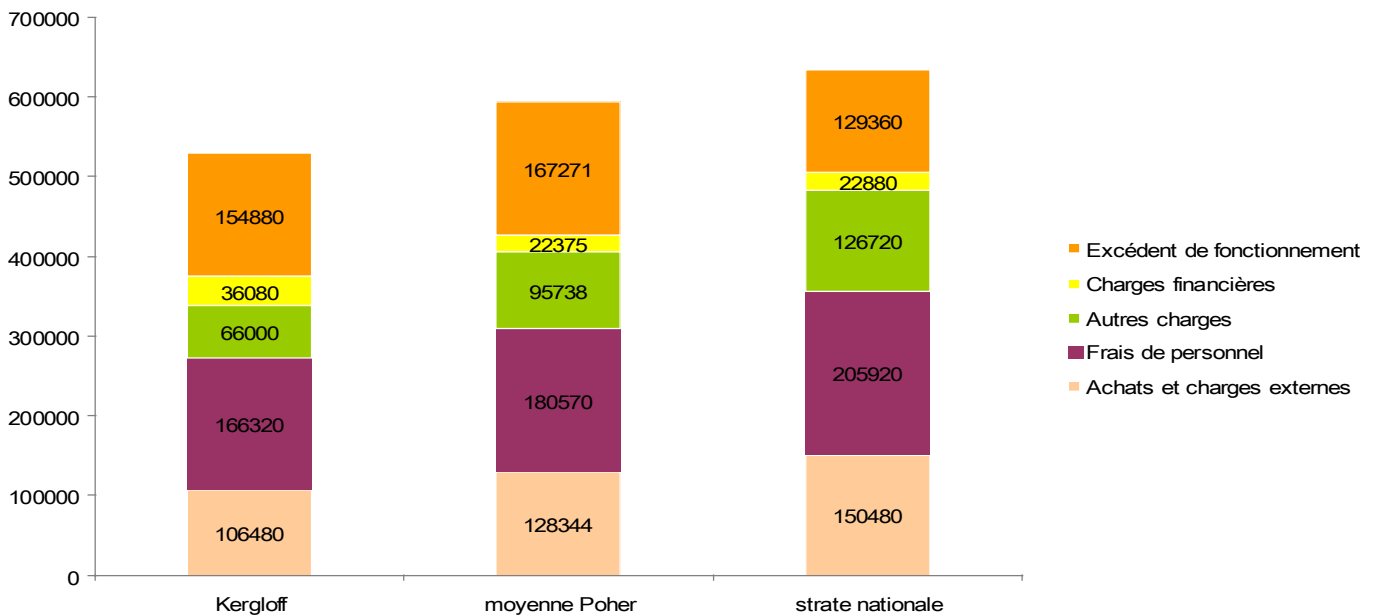
L'analyse budgétaire présentée compare les comptes administratifs de 2000 à 2008 de Kergloff à la moyenne des communes rurales du Poher et à la moyenne nationale pour une population identique de 880 habitants. Pour l'endettement, c'est la situation au 31 décembre 2008 qui est analysée.

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



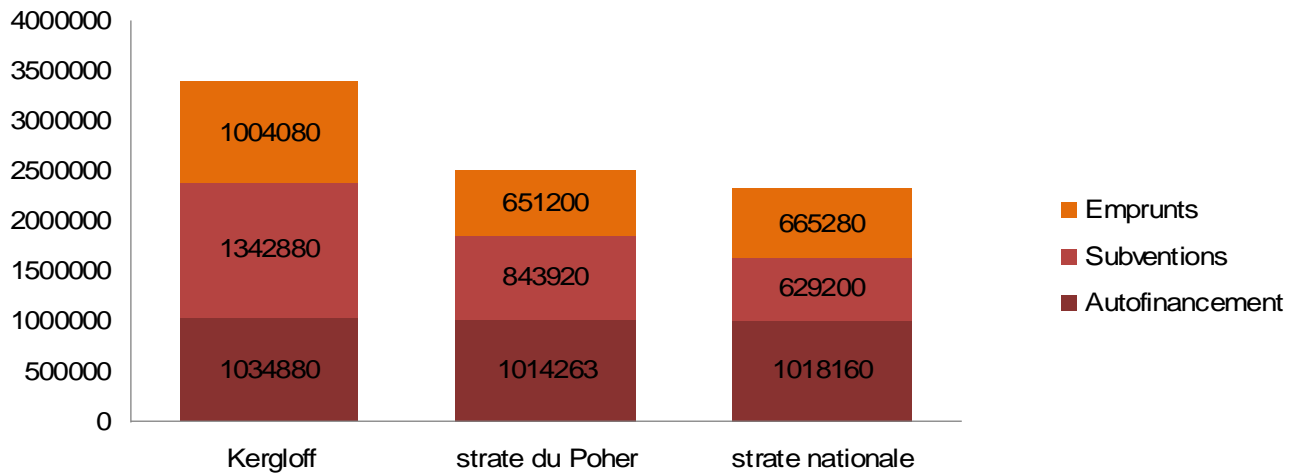
Le graphique ci-dessus fait apparaître que les recettes de la commune de Kergloff sont nettement inférieures à celles du Poher (-11%) et nettement inférieures à la strate nationale (-17%). La fiscalité est plus faible, la dotation globale de fonctionnement (dotation de l'État) aussi.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



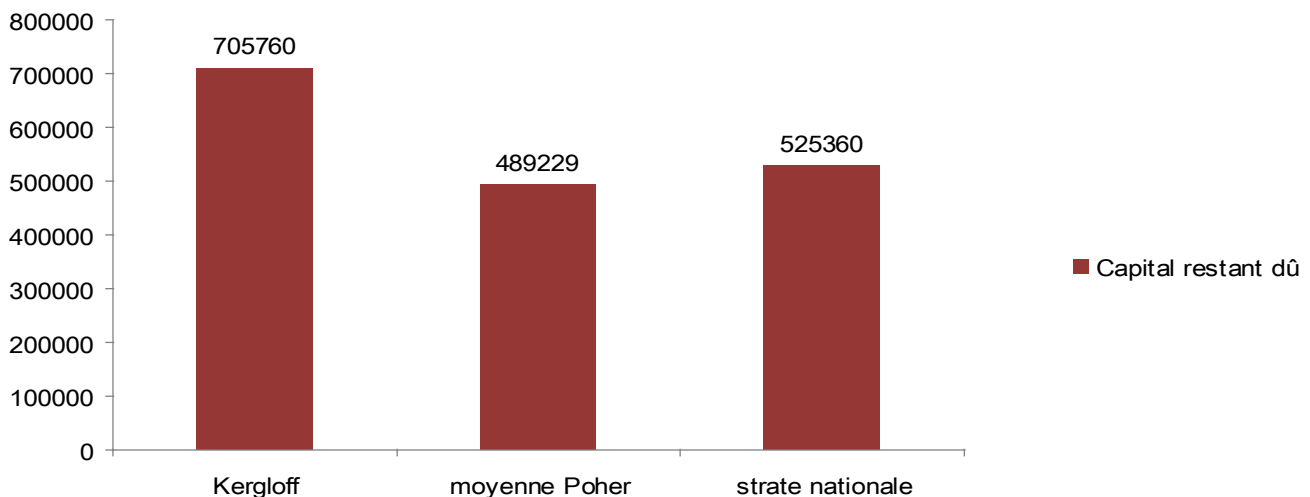
Le graphique ci-dessus fait apparaître des dépenses de fonctionnement modérées qui permettent à la commune d'avoir un prélèvement pour investir proche de la moyenne du Poher (-7%) et nettement supérieur à celui de la strate nationale (+20%).

LES INVESTISSEMENTS ET LEUR MODE DE FINANCEMENT



Avec près de 3,4 millions d'euros d'investissement sur 9 ans, nous constatons que Kergloff a investi 35% de plus (+870 000 €) que la moyenne des communes rurales du Poher et 46% de plus (+1 070 000 €) que la strate nationale. Le financement de ces investissements a été réalisé par une part beaucoup plus importante de subventions, +713 000 € par rapport à la strate nationale et + 499 000 € par rapport à la strate du Poher et aussi par une part plus importante d'emprunts, + 339 000 € par rapport à la strate nationale et + 353 000 € par rapport à la strate du Poher.

L'ENDETTEMENT AU 31/12/2008



L'endettement de la commune de Kergloff est plus important que la moyenne du Poher (+ 216 000 €) et que la moyenne nationale (+ 180 000 €). Cependant la saine gestion du fonctionnement permet de faire face aux annuités et même de dégager une part d'autofinancement pour de nouveaux investissements. Lorsque les travaux de l'église et de la nouvelle mairie seront terminés, la commune de Kergloff devra ralentir sa politique d'investissement durant 3 à 5 ans afin de réduire son endettement.

LE BOURG POURSUIT SA RÉNOVATION

Restauration de l'ancienne épicerie

Depuis le mois de juin, de nouveaux habitants ont emménagé dans les logements sociaux proposés par l'organisme HLM " Le Logis Breton". Quatre logements ont été créés dans cette belle maison en pierre : au rez-de-chaussée un T4 de 75 m², à l'étage un T1 bis de 36 m² et un T2 de 50 m², dans les combles un T3 de 67 m².



Poursuite des travaux de voirie

Les travaux de voirie programmés pour l'année 2009 sont en cours d'achèvement. Des travaux ont été réalisés en bi-couche sur la route de Bouillen-Vihan vers Poulfank. Les plus gros travaux concernent les villages de Magorem et de Trégoën Saint-Nicodème ainsi qu'une partie de la route de Bel-Air. Ces travaux de rabotage de chaussée, d'accrochage et de pose d'enrobés ont été effectués fin novembre.



Chantier de l'église: 4^{ème} et 5^{ème} tranche

Le vaste chantier de l'église Saint-Trémeur se poursuit. La 3^{ème} tranche concernant la réfection de la toiture de la nef s'est achevée en juin. Désormais, place à la tranche 4 avec des travaux sur les transepts, carré du chœur et chœur liturgique. La 5^{ème} et dernière tranche est consacrée à la finition avec les travaux intérieurs. Dans un premier temps les vitraux seront déposés pour être protégés et rénovés. Fin de la tranche 4 en octobre 2010. Fin de la tranche 5 en janvier 2011. La pose d'un parapluie pour préserver les fresques de la voûte et du chœur est nécessaire, impliquant un coût supplémentaire de 75 000 €.



Révision du PLU : enquête publique

L'enquête se déroulera à la mairie du 14/12/2009 au 15/01/2010, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier. Il sera possible de consigner ses observations sur le registre d'enquête ou de les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Kergloff. Le commissaire enquêteur recevra en mairie lundi 14 décembre 2009 de 9h à 12h, samedi 19 décembre 2009 de 9h à 12h, mercredi 23 décembre 2009 de 9h à 12h, mardi 05 janvier 2010 de 14h à 17h et vendredi 15 janvier 2010 de 14h à 17h.

Avancée des travaux de la future mairie

Le chantier de la mairie et de la salle associative progresse à grands pas. Les travaux vont bon train. Le bâtiment principal qui abritera la mairie a reçu une toiture neuve où seront implantés côté sud 32 m² de panneaux photovoltaïques. Les fenêtres et portes ont été posées de façon à pouvoir commencer les travaux d'aménagement intérieur. L'extension a pris forme, son ossature en bois a nécessité plusieurs semaines de travaux. Désormais la structure est hors d'eau.



La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 24 septembre en présence du sous-préfet de Châteaulin Denis Olgnon. De nombreux élus assistaient à cette cérémonie. Le maire Pierrot Belleguic a retracé le parcours de la mairie qui s'est déplacée au cours des années. Tout d'abord installée, au cœur du bourg dans une petite maison, la mairie se déplacera en 1961 à l'école des filles à la Croix-d'en-bas puis en 1981 elle remonte la grande rue pour s'installer à la Croix-d'en-haut à l'école des garçons. Avec ce nouveau projet, la mairie revient au centre du bourg.

Installation de trois éoliennes à Magoarem

Le projet éolien de Magoarem s'intègre dans le développement éolien de Poher Communauté et sera implanté au cœur de la ZDE (zone de développement éolien). Un mât éolien dressé sur le site a confirmé la présence d'un potentiel intéressant. Après deux années d'étude concernant l'acoustique, le paysage, la flore et la faune, la société Quénéa Energies Renouvelables a déposé un permis de construire auprès de la Préfecture pour implanter trois éoliennes d'une puissance de 2 mégawatts chacune, ce qui équivaut à la consommation de 6 000 foyers hors chauffage. Les éoliennes s'élèveront à 125 mètres en bout de pâles. Le courant produit sera injecté sur le réseau électrique local. Après une année d'instruction, les travaux pourraient démarrer en 2012. Ce projet d'un coût de 9,6 millions sera amorti en 12 ans. C'est la société Quénéa qui exploitera le parc éolien en vendant à EDF le kw produit 0,08 € pour un contrat d'achat de 15 ans.

La période d'exploitation du site est de 20 ans, après soit les éoliennes sont remplacées soit elles sont démontées. Les éoliennes sont aussi une source de revenus pour les propriétaires des terrains concernés, pour Poher Communauté mais aussi pour les entreprises locales qui interviendront lors du chantier et lors de l'exploitation.



Visite du parc éolien de Collorec

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Boxe Thaïe

Le club de boxe thaïlandaise, « Le Diable Thaïlandais » a réouvert ses portes le 7 septembre 2009, à la salle Le Bonnet Rouge. Les cours se déroulent les lundi et jeudi de 20 h à 22 h. Le club compte actuellement une trentaine d'adhérents et le premier cours est gratuit pour toute personne intéressée.

Le muay thai est un sport de combat basé sur le respect, le courage, la modestie et l'honneur. Pour la rentrée 2010 des compétitions sont organisées en Bretagne et nos licenciés y participeront afin de défendre les couleurs du club. En mai 2010, quelques « nak-muay » (pratiquants) participeront à un gala international réservé aux amateurs, dans un pays étranger avec l'accord de la fédération pour représenter la Bretagne.

Le jeudi 18 février 2010 nous organisons une soirée découverte ouverte à tous, à partir de 20h30, à la salle Le Bonnet Rouge, afin de faire découvrir nos techniques et ce qu'est la boxe thaïlandaise dans son ensemble. Quelques combats en assaut seront effectués.

Contacts : Gilles Espagnet, président, 02.98.93.48.47 ou 06.77.02.94.14

Thomas Wioland, entraîneur, 06.68.51.45.62

Ci-contre, à droite Thomas Wioland, champion de Bretagne de boxe thaïe en compagnie de Gilles Espagnet.



Club du Temps Libre

Le club du Temps Libre, présidé par Marie-France Cornec entame sa dixième année d'activité. Les rendez-vous du club se déroulent le jeudi après-midi à partir de 13h30 à la salle Le Bonnet Rouge, pour des jeux de cartes et des jeux de société. Une allée de boules est disponible pour jouer à « la boule bretonne », avis aux amateurs. En fin d'après-midi, les membres du club se retrouvent pour partager ensemble le goûter.

Quelques dates :

*Assemblée générale le 14 janvier 2010

*Bal rétro le 24 janvier 2010

*Fest deiz le 7 novembre 2010

Deux sorties gastronomiques sont prévues au mois de mars et juin avant la trêve des vacances d'été. Début décembre un repas en commun est organisé avec le club de Clédén-Poher.

Tous ceux qui veulent nous rejoindre au club sont les bienvenus.

Repas du CCAS: un grand moment de retrouvailles

Le traditionnel repas du CCAS a réuni 62 convives le 19 septembre. Ils étaient 80 l'an dernier. Les participants âgés de 65 ans et plus ont apprécié la qualité du repas servi à la salle Le Bonnet Rouge. Les doyens de l'assemblée étaient Yves Monfort et Phine Coulouarn. Chansons et danses ont permis à tous de passer un bon après-midi.

Le repas du CCAS représente un temps fort pour les aînés de la commune.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes organise tous les ans deux animations.

La fête communale qui s'est déroulée le 12 septembre 2009 a connu un joli succès grâce à ses animations : finale du palet d'or, initiation au quad, randonnée équestre, balade en poney avec la présence du centre équestre de Carhaix.

Cette journée permet aussi de passer un moment convivial grâce à son vide-grenier qui attire de plus en plus d'amateurs de la région, (inscriptions auprès de Edith Guével 06 22 68 21 64)

Comme l'an passé, le comité a participé activement au fest noz organisé au profit du Téléthon.

Le président François Guével remercie tous les membres du bureau, les bénévoles ainsi que les nouveaux venus dans le comité .



Danserien Bro Kerglov

Une centaine d'adhérents au club cette année, avec toujours la gratuité de l'adhésion pour les enfants et les étudiants.

Les cours étant axés principalement sur l'apprentissage des pas de base, de nombreuses personnes sont venues nous rejoindre cette année. Mais les « pros » ne sont pas oubliés, les fins de séances leur étant plutôt réservées.

Comme les autres années, le club organisera plusieurs manifestations :

- cours costumé pour le carnaval
- fest-noz le 13 mars
- fest-deiz le 18 avril
- participation au fest-noz du téléthon

Marie-Claire Journaux est maintenant secondée à la vice-présidence par Serge Huiban.

Avel Dro

Les activités d'Avel Dro en 2009

La troupe de théâtre a présenté en octobre un spectacle de cabaret Kergloff Kabaret qui a été joué aussi à Berrien, Treffrin et Brest. Une dernière représentation est prévue à St Rivoal fin janvier.

Du côté programmation, Avel Dro a reçu en 2009 les spectacles suivants :

- en février : Les Gabiers d'Artimon – une chorale de chants de marins

- en juillet : pour la 3^{ème} année consécutive, la troupe de théâtre amateur « La Tournée des Abers »

- en octobre : le Quatuor Matheus dans les 7 dernières paroles du Christ de Joseph Haydn. Ce fut le succès de la saison : salle comble, spectateurs ravis, animation pédagogique en amont pour les enfants des écoles et rencontre d'exception avec les musiciens pour les organisateurs d'Avel Dro.



Les projets pour 2010

Pour l'instant ce qui est programmé de façon certaine c'est le spectacle en septembre pour l'anniversaire du Bonnet Rouge. L'association s'oriente vers un spectacle de Contes et Danses en partenariat avec le cercle celtique de Carhaix.

Par ailleurs, nous avons prévu en février une soirée théâtrale « Masques » et « Improvisation » et nous recherchons pour le printemps un spectacle Jeune Public.

FNACA

Le 11 novembre 2009, les nouvelles plaques commémoratives du monument aux Morts ont été inaugurées. Elles ont tout d'abord été découvertes par Daniel Lainé, président de la FNACA, Guillaume Bernard, Pierrot Belleguic, maire de Kergloff et Yves Monfort, doyen de la commune. A l'initiative de la FNACA, ces plaques remplacent les anciennes qui dataient de la création du monument aux Morts. Elles ont été financées par la FNACA et la mairie.

Les noms gravés ont été répertoriés à partir des plaques présentes dans l'église de Kergloff auxquels quatre nouveaux noms sont venus s'ajouter après un nouvel inventaire réalisé en particulier par Armand Cornec et Daniel Lainé.

Le maire a cependant précisé que si, malgré les recherches effectuées, certains noms manquaient encore, il serait toujours possible de les rajouter par la suite.

Inauguration des plaques commémoratives



Amicale laïque : une nouvelle présidente

Après plusieurs années à la présidence, Morgane Perrot a cédé sa place à Catherine Bernard. Quatre nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe.



Bureau: présidente Catherine Bernard; vice-présidente Morgane Perrot; trésorière: Brigitte Lavenant; secrétaire: Elizateth Le Borgne;

Le bilan de l'année écoulée est très satisfaisant.

Les bénéfices ont permis de financer les cadeaux de Noël, une sortie au cirque, une classe environnement et d'acheter 5 ordinateurs pour mieux équiper l'école en partenariat avec la



mairie. La raclette du mois de novembre a attiré de nombreux convives. L'amicale envisage d'offrir un spectacle aux élèves au cours du second trimestre.

L'US Kergloff

L'USK est un club de foot vivant et dynamique composé de 35 licenciés.

Le club possède deux équipes seniors : l'équipe A en division 2 et l'équipe B en division 4.

Cette association est dirigée en coprésidence par Yoann Péron et Stéphane Demeuré.

L'USK a pour projet de redémarrer une école de foot l'année prochaine.

Nous accueillons aussi tous les bénévoles et joueurs qui veulent venir ou s'investir dans le club.

Contacts : Yoann Péron : 06 85 98 46 19

Stéphane Demeuré : 06 86 91 14 54

Martine Guivarc'h : 02 98 93 44 90



Cette année le fest noz du Téléthon organisé le 5 décembre a rapporté 850 €.

Ecole

Arrivée d'une nouvelle enseignante à la rentrée 2009



Barbara Delettre-Côme a été nommée directrice en remplacement de Christine Couillard. L'équipe pédagogique comprend également Nathalie Biriou en GS-CP, Gwénaëlle Briand en CE1-CE2 et Marie Chérasse en CM1-CM2.

Effectif actuel : 6 PS1, 9 PS2, 12 MS, 9 GS, 11 CP, 9 CE1, 8 CE2; 7 CM1, 8 CM2. Soit 78 élèves. 5 PS1 devraient arriver en janvier pour porter l'effectif à 83 élèves.

Déléguées de parents d'élèves:
titulaires: Gwennina Marques, Magali Germain, Lauren Hugot, Gwendoline Guivarc'h
suppléante: Elizabeth Leborgne.

Rappel des horaires de l'école: 8 h 50-12 h/13 h 20-16 h 30.

Les enfants de la GS au CM2 participent à la chorale de l'école et à des ateliers de danse bretonne. Les élèves du CE2 au CM2 aux rencontres USEP endurance.

Semaine du goût à la cantine

Une cinquantaine d'enfants fréquente régulièrement la cantine. La cantinière Jacqueline Riou a proposé des menus spéciaux aux élèves lors de la semaine du goût en octobre de façon à leur faire découvrir d'autres saveurs. Les élèves ont également apprécié le menu spécial de Noël: filet mignon de porc et bûche glacée.



[Mairie: Arlette Quélen fêtée par tous ses amis](#)



Une sympathique cérémonie s'est déroulée le 6 février dernier au Bonnet Rouge à l'occasion du départ en retraite de la secrétaire de mairie Arlette Quélen. Une nombreuse assemblée constituée d'élus du canton, de secrétaires de mairie et de personnes avec qui Arlette a travaillé au cours de ses quinze années au service de la commune, a tenu à lui rendre hommage. Arlette a été recrutée en 1994 par l'ancien maire Jean-Pierre Péron. Le maire Pierrot Belleguic a salué son travail, sa disponibilité et sa compétence sur les gros dossiers de la commune comme l'école, l'aménagement du bourg, Le Bonnet Rouge, l'église, la future mairie, pour obtenir le maximum de subvention.

[Anthony Cotton: champion de Bretagne](#)

Musicien du bagad de Carhaix depuis 7 ans, Anthony Cotton est devenu champion de Bretagne des batteurs solistes en catégorie - 18 ans le 9 novembre à Pontivy. Anthony, qui participe chaque année à plusieurs concours régionaux avait terminé 3^{ème} en -18 ans l'an dernier et obtient cette année le titre suprême.



TRANCHE DE VIE D'UNE CHAMPIONNE LOCALE: SANDRA LÉVÉNEZ



Sandra Lévénéz est née à Carhaix, le 5 juillet 1979. Peu après sa naissance, ses parents s'installent au Gollen à Kergloff. Sandra débute le sport en club en 1988, à l'USK. Elle sera gardienne en moins de 13 ans pour sa dernière année dans le club avant de découvrir le cross au collège en participant à des compétitions de l'UNSS. Elle rejoint le club d'athlétisme en 1991 grâce aux professeurs d'EPS du collège Beg Avel : Henri Perrot, Francette Brabant et Yves-Pierre Le Gall. A partir de là, tout s'est enchaîné très rapidement : tous les ans, le club avait une bonne équipe de cross, avec entre autres Sandra Quélen, et cette équipe a gravi tous les échelons pour arriver **championne de France en 1994 à Marignane**.

Après cela, Sandra a continué les compétitions UNSS au lycée Paul Sérusier tout en pratiquant en parallèle le cross en club. Son premier fait d'arme, ce fut en 1996 où Sandra est devenue **vice championne de France à Kérampuil** sous les couleurs de l'ALCP, entraînée par Pierre l'Haridon. Puis en 1997, elle gagne le titre de **championne de France à La Courneuve** et se retrouve sélectionnée pour les championnats du monde à Turin.

Par la suite, Sandra accordera la priorité à ses études. Elle obtient le CAPES en EPS et enseigne actuellement à Vitré.

Comme le cross n'occupe que la saison d'hiver, Sandra a découvert le duathlon il y a 3 ans. Cette année, elle a obtenu la **deuxième place au championnat du monde à Concord en Caroline du Nord**. Sandra nous donne la recette pour arriver à un tel résultat : « il faut aimer ce que l'on fait, de l'assiduité et de la patience. La compétition est un puzzle où l'on assemble différentes pièces pour essayer d'approcher la perfection. Je m'entraîne 15 à 20 heures par semaine : vélo, course à pied, préparation physique. » Elle ajoute : « tous mes succès je les dois à mes parents et à mon frère qui m'ont toujours encouragée : toujours présents, jamais envahissants. »

Merci à Sandra Lévénéz pour son témoignage. Ajoutons à sa recette un ingrédient important qu'elle n'a pas mentionné : **le talent** et souhaitons lui bonne chance pour la suite de ses compétitions.

UN ÉCRIVAIN À KERGLOFF

Un jeune historien de Kergloff, Stéphane Thomas, vient de publier son premier livre : *La vie du canal de Nantes à Brest dans le Finistère*.

Tout débute par le choix d'un sujet de maîtrise; Stéphane décide de s'intéresser au canal de Nantes à Brest dans sa partie Finistérienne entre 1826 et 1914. Pour réaliser son mémoire, Stéphane a effectué un travail de fourmi. Au départ, il se met en quête d'informations et parcourt les différents centres d'archives de Quimper à Nantes en passant par Vannes. Le travail de recherche est long et il faut parfois consulter de nombreux documents avant d'en trouver un qui soit intéressant. Il faudra un an de travail à notre jeune historien pour enfin parvenir au résultat.

Stéphane a choisi de situer ses recherches précisément entre ces deux dates car c'est une période riche de l'histoire du canal qui n'avait pas encore fait l'objet de recherches approfondies. C'est en effet à partir de 1826 que la première écluse entre en fonctionnement et que le canal commence à apporter tant bien que mal une ouverture du Finistère sur l'extérieur. Le canal, d'abord destiné à un usage militaire, est vite devenu un moyen d'améliorer la qualité de vie aux habitants d'une région pauvre et enclavée. Son histoire est faite de hauts et de bas tout au long d'un siècle de changements, tant au niveau politique qu'au niveau des transports, et c'est ce que Stéphane nous fait découvrir au fil des pages.

Il est intéressant un siècle plus tard de se retourner sur le passé du canal de Nantes à Brest qui retrouve aujourd'hui un nouvel essor grâce au tourisme et aux loisirs après avoir été longtemps délaissé.

Quant à Stéphane Thomas, il est depuis la rentrée professeur d'histoire géographie et tente de transmettre à ses élèves un peu de sa passion pour notre Histoire.

Ce bulletin a été réalisé sur du papier recyclé par : Pierrot Belléguic, Brigitte Vallée, Jean-François Le Ray, Aurélia Le Jeune, Armand Cornec, Nadine Le Bournot, Philippe Nédellec.

